



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

SEINE

Réunion du 16 Juin 2021

Présent.e.s : Carla ARIGONI, Odile BERARDO, Laetitia BRANCOVAN, Michel CRIBIER, Mireille DE MUN, Hélène DUFOUR, Claire-Aude ELMER, Carlotta FEA MESNAGE, Marta HOSKINS, Michèle HUMBERT, Pascale KRAMER, Catherine LEROY, Chantal LINKS, Philippe LOIRET, Pierre LUCOT, David MANKARIOUS, Florence MATHIEU, Paule MAZEO, Stéphane MINODIER, Anne MOREAU, Claire POURSIN, Sylvie RIMSKY, Marie-Bénédicte SASSI, Geneviève VALETTE D'OSIA, Nicolas VERAN, Mme ZANETTI

En introduction de la réunion Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du budget participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation, prend la parole afin d'évoquer les retours des Conseillères et Conseillers de quartier sur les réunions « en distanciel ». Il rappelle qu'au regard du contexte sanitaire actuel et des jauges à respecter dans les salles, les réunions « en présentiel » ne sont pas encore envisageables mais espère un retour à la normale dès que possible.

Dans un second temps, Boris JAMET-FOURNIER aborde l'élection de l'équipe d'animation du Conseil de quartier et explique les modalités de vote, qui se feront soit en présentiel à la mairie, soit par voie dématérialisée par mail.

Présentation des candidat-e-s à l'équipe d'animation du Conseil de quartier :

Stéphane MINODIER, habitant dans la partie ouest du quartier, ancien membre du conseil de quartier Saint-Germain L'Auxerrois, trouve qu'il est important au vu de l'étendu du quartier d'avoir des représentants des quatre anciens conseils de quartier de l'arrondissement.

Sylvie RIMSKI, habitante de l'île Saint-Louis, se réjouit que le Conseil de quartier s'élargisse permettant ainsi d'avoir une visibilité sur les quais de l'Arsenal. Elle est très attachée à la vie de quartier qui permet d'éviter que ce dernier ne se transforme en « parc d'attraction » au vu du nombre de visiteurs et de constructions. Elle est plus particulièrement intéressée par l'aménagement des berges, la biodiversité et le verdissement du quartier (en raison de sa formation professionnelle de chercheuse en biologie) mais reste à l'écoute des autres problématiques.

Florence MATHIEU, domiciliée sur l'île de la Cité, explique que l'idée d'un scrutin de liste permet de garantir une équipe qui fonctionne, coordonnée et qui reste ouverte aux différents avis pour faire perdurer les projets existants et en lancer de nouveaux. Cette liste permettrait de faire une transition vers ce nouveau Conseil de quartier tout en accompagnant les nouveaux arrivants, moins familiers avec le fonctionnement, et en garantissant une expertise sur les sujets municipaux.

Pierre LUCOT, président du Conseil de quartier Arsenal, s'exprime sur la liste de scrutin initialement prévue avec 7 personnes. Bien que la charte impose 5 membres au sein de l'équipe d'animation, les autres candidats et toutes personnes qui souhaitent s'engager seront les bienvenues. Il propose de définir les échelles de travail, les modes de réflexion et de réunion afin de faciliter les conditions de travail qui permettront à chacun de s'exprimer pleinement.

Marta HOSKINS se présente car elle peint, photographie et travaille dans la rue et dans les jardins. Cet environnement lui offre la possibilité de porter les voix qu'elle croise au quotidien et avec qui elle échange au sein du Conseil de quartier sur différentes problématiques.

Claire POURSIN, qui vit rue Saint Paul depuis toujours, est active dans le Conseil de quartier depuis 2002 et est très heureuse de pouvoir co-animer le Conseil de quartier. Elle s'intéresse de près aux problématiques liées aux transports, à l'aménagement du territoire, à la mobilité et à la participation citoyenne. Elle se soucie également des questions culturelles et de solidarité qui créent du lien entre les habitant.e.s dans ce quartier très touristique.

A l'issue de ces présentations, il est demandé à la mairie s'il est possible d'obtenir une salle à la mairie du 4^e pour que le Conseil de quartier puisse se réunir.

Boris JAMET-FOURNIER indique que les salles de l'ancienne mairie du 4^e seront destinées à l'Académie du climat, qui accueillera un public de 9 à 25 ans pour les sensibiliser aux enjeux climatiques, pour leur apporter des connaissances et des savoirs-faire. Des travaux préparatifs sont en cours afin de préparer l'accueil ce public

rendant donc ces locaux indisponibles. Par ailleurs, les locaux des 3 anciennes mairies d'arrondissement n'étant pas considérés comme des équipements de proximité, l'accès aux salles de réunion sera rendu plus complexe qu'auparavant.

Il rappelle que le nombre de 5 membres de l'équipe d'animation a été arrêté dans la charte des Conseils de quartier afin de faciliter les échanges avec la mairie, mais cela ne prive aucun membre de s'exprimer, de s'investir dans le fonctionnement du Conseil de quartier ou dans les groupes de travail. L'équipe d'animation est un interlocuteur de la mairie mais n'est pas décisionnaire.

Avis contributeur du Conseil de quartier sur le diagnostic territorial du Plan Local d'Urbanisme :

Il est rappelé qu'une fiche de contribution est disponible en ligne et à la mairie dans le cadre du diagnostic territorial du plan local d'urbanisme. Une réunion se tiendra le 19 juin avec Anouch TORANIAN, Adjointe à la Maire de Paris en charge de la vie associative, de la participation citoyenne et du débat public, et avec Emmanuel GREGOIRE, Premier adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, des relations avec les arrondissements et de la transformation des politiques publiques, à laquelle les Conseils de quartier sont conviés.

Un échange plus général sur le paysage urbain a lieu, et il est demandé de définir quel côté de la Rue Rivoli est dans le périmètre du Conseil de quartier Seine. Il est indiqué que la partie sud de la rue le terre-plein de Saint Paul en font partie. En outre, le Pont de la tournelle est pour moitié dans le périmètre du Conseil de quartier. Boris JAMET-FOURNIER confirme qu'il est tout à fait possible que le Conseil de quartier se rapproche de ceux du 5^e sur les problématiques communes.

Dans le cadre du réaménagement des abords de Notre-Dame, il a été constaté que la rue D'Arcole n'était pas incluse. La mairie informe qu'il est tout à fait possible d'inclure cette problématique dans les prérogatives du Conseil de quartier au sein d'un groupe de travail.

Compte tenu des projets inscrits dans le budget participatif, la question de l'avancement des projets déjà votés est formulée à la mairie. Elle informe que la première échéance pour l'équipe d'animation est le 24 juin, puisqu'elle pourra participer à la commission ad hoc du budget participatif. D'autre part, beaucoup de projets qui ont été votés lors du précédent budget participatif n'ont pas encore été mis en œuvre. Pour éviter l'accumulation de projets votés mais non réalisés, il y aura, en 2021, 3 projets lauréats.

La transformation de Paris centre en zone apaisée est une thématique très importante. L'utilité de faire des études sur la pollution sonore et sur la pollution atmosphérique est soulignée car elles permettront d'avoir les mesures actuelles de façon à faire une étude plus précise sur ce sujet.

Concernant les trois projets qui devaient être lancés lors de la première réunion, il est proposé aux membres de les aborder lors de la troisième partie de l'ordre du jour.

Boris JAMET FOURNIER salue les participants et quitte la réunion.

Sujet divers :

Plusieurs membres s'accordent pour dire que du lien doit être créé au sein du Conseil du quartier, c'est un nouveau collectif qui doit s'inscrire dans l'unité. Il faudra donc rester vigilant pour éviter que les groupes de travail se réunissent uniquement selon les affinités et l'appartenance aux anciens Conseils de quartier.

Les échanges sur l'obtention d'une salle dans la mairie du 4^e à destination du Conseil de quartier reprennent.

Il est abordé le flux important de mails d'information envoyés par la mairie. Il est rappelé qu'il est de la responsabilité de chacun de faire son tri et de conserver les informations qu'ils jugent intéressantes. Il est décidé qu'un mail serait envoyé à l'issue de cette réunion à destination de tous les membres afin qu'ils puissent prendre contact avec l'équipe d'animation et partager leur coordonnées pour ceux qui le souhaitent.

Projets :

- La bibliothèque interculturelle

Dans le cadre des ateliers sur le devenir des mairies d'arrondissement laissées vacantes par le regroupement des 1^{er}, 2^e et 4^e arrondissements, un projet de bibliothèque interculturelle a été proposé pour la Mairie du 4^e, qui possède déjà une bibliothèque. C'est un projet d'animation culturelle autour des langues. Ce projet devrait permettre la découverte, l'échange et l'apprentissage autour d'ateliers et de formations. Il nécessitera des

salariés et des volontaires. La recherche d'un autre lieu dans le quartier reste toujours d'actualité (si jamais il ne pouvait se faire dans l'ancienne Mairie du 4^e).

- Circulation sur les quais hauts

Une circulation dense est constatée sur les quais hauts due à un arbitrage entre les zones apaisées et les zones de trafic rapide qui a été fait par le Préfet. Une limitation à 50km/h qui n'était pas mentionnée lors des campagnes électorales est désormais appliquée. Il existe une frontière entre les deux zones et il serait intéressant de se renseigner sur les données de circulation afin d'étayer le dossier.

- La consultation des abords de Notre-Dame

Le projet de réaménagement des abords Notre-Dame est élargi à l'île de la cite. Une application pour smartphone « Mission île de la cite » est disponible afin de voir le projet en 3D pour s'informer et s'en imprégner. Certains projets évoqués en Conseil de quartier ont été repris dans ce projet global. Il conviendrait de se réunir afin de se prononcer en amont sur ce que les habitant.e.s souhaiteraient, aussi bien pour l'avenir des bâtiments qui seraient libérés que pour l'espace public.

Compte rendu rédigé par la coordination des Conseils de quartier.

Relecture par l'équipe d'animation

La réunion suivante s'est tenue le 29 juin.

Prochaines réunions tous les 2e mardi du mois (sous réserve de confirmation) :

7 septembre, 12 octobre, 9 novembre, 14 décembre

Lieu en attente